

ANNECY, LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en séance publique

Réunie en séance publique ce lundi 7 septembre sous la présidence de Martial Saddier, l'Assemblée départementale s'est notamment prononcée sur l'adoption du Plan de filière avicole et la répartition du Fonds eau et assainissement 2026.

- **Environnement**

- Depuis juillet 2021, le Conseil départemental de la Haute-Savoie accompagne les collectivités, à travers sa politique en faveur de l'eau, afin de répondre à leurs obligations réglementaires et anticiper l'évolution de leurs besoins actuels et futurs.

En 2026, le Département poursuit son engagement en allouant 20 M€ au Fonds eau et assainissement, accessible aux communes et à leurs groupements, quelle que soit leur taille démographique.

Au total, ce sont 113 chantiers soutenus dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, couvrant notamment le renouvellement et le raccordement des réseaux d'eau, la construction de stations de traitement des eaux usées, ainsi que des travaux d'aménagement.

- **Agriculture**

- **L'Assemblée départementale a adopté un nouveau Plan de filière avicole départemental**, visant à renforcer le développement d'une filière en pleine structuration, à diversifier les productions et à répondre aux enjeux de consommation locale.

Le plan s'articulera autour de 3 axes :

- > Investissements productifs à la ferme en améliorant le bien-être animal et les conditions de travail ;
- > Investissements dans la transformation et la commercialisation ;
- > Investissements en matière de biosécurité, de lutte contre la prédation et d'adaptation au changement climatique.

- Dans le cadre du projet de l'A412, la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a acté une compensation collective agricole obligatoire, mise à la charge d'AMEDEA, afin de compenser l'impact du projet.

En complément, **le Département propose la mise en place d'une contribution volontaire à hauteur de 1,5 M€**, destinée à subventionner des projets collectifs agricoles structurants permettant de renforcer l'économie agricole du territoire impacté par l'A412.

- **Routes**

L'Assemblée départementale s'est prononcée favorablement sur le projet de réalisation d'une passerelle pour piétons et cycles, dans le cadre de la véloroute Léman-Mont-Blanc, sur les communes de Scientrier, Nangy et Contamine-sur-Arve.

- **Education**

- **2,4 M€** attribués aux collèges pour la réalisation d'actions éducatives dans le cadre du dispositif de Soutien aux Initiatives Éducatives Locales (SIEL), qui permet à chaque collégien de développer une culture personnelle diversifiée à travers notamment le Savoir nager, Savoir skier, Savoir préserver l'environnement.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)